

DECOUVERTE D'UNE TOMBE SOUS TUMULUS

AUX CHATELIERS DU VIEIL-AUZAY (Vendée)

par Patrice BIROCHEAU & Jean-Marc LARGE

Au cours des deux premières campagnes de fouille sur ce site (1978 et 1979), nous avons pu commencer à mettre en évidence le système défensif de l'éperon. La fouille de 1980 nous a permis de découvrir une sépulture double sous tumulus, intacte, attribuable d'après les dépôts funéraires au Néolithique final (Peu-Richardien).

I) DESCRIPTION DE LA TOMBE

Elle se présente comme une tombe en fosse dont le grand axe est orienté OSO-ENE, mais les constructeurs ont réalisé une fosse artificielle en se contentant de relever les alentours de la tombe sans pour autant entamer les niveaux archéologiques inférieurs. Cette fosse artificielle a dû être réalisée de la façon suivante (Fig. 1 et 2) :

1. Amorce de la limite de la tombe par l'élaboration, sur son côté Sud, de la base d'un muret de pierres et des deux chevets matérialisés par des blocs importants. On doit noter l'absence de structure construite sur le bord Nord, seule existe l'amorce de ce côté avec une pierre.
2. Autour de cette base, se trouve un lit de cailloux qui a permis de relever les alentours de la tombe.
3. La différence entre la base de la tombe et la partie pierreuse supérieure ne peut s'expliquer que par la construction d'une paroi en bois, sur la partie Nord, et très certainement d'une couverture en bois elle aussi sur laquelle reposaient des pierres. Cette couverture de bois, matière putrescible avec le temps, a provoqué, en se dégradant, d'abord une infiltration terreuse très importante qui a pratiquement comblé l'intérieur de la tombe, puis un léger basculement des pierres vers le centre de la sépulture. L'importante infiltration de terre a empêché ces pierres de venir perturber les ossements et les dépôts rituels, ce qui nous a permis de dégager des squelettes en parfait état ainsi que deux poteries entières (Fig. 6).

II) POSITION DES CORPS ET DES DEPOTS RITUELS A L'INTERIEUR DE LA TOMBE

Si les parois Nord et Sud de la sépulture ne sont pas symétriques, il n'en est pas de même de la disposition des deux corps. Ils ont tous les deux été déposés sur le côté droit, bras pliés, les mains ramenées devant le visage. Les jambes, repliées elles aussi, sont en contact par les tibias.

Chaque personnage était accompagné d'un vase. En ce qui concerne le squelette Est, le vase était curieusement posé sur la tête ; pour le squelette Ouest, il était devant le visage.

III) DESCRIPTION DES POTERIES

La poterie qui accompagnait le squelette de l'Est (Fig. 6 N°1) est un vase à fond rond, une bombe munie de deux anses tunnelées, sans renflement interne, sur le haut de la panse. Le bord du vase est légèrement aplati. Le diamètre à l'ouverture est de 25 cm et la hauteur de 18 cm. Il est en parfait état de conservation.

La poterie qui accompagnait l'autre squelette (Fig. 6 N°2) est de plus petites dimensions que la précédente (17 cm de diamètre à l'ouverture et 11,5 cm de hauteur). Il s'agit d'un vase lui aussi à fond rond, le bord est mince et éversé. Il présente la particularité d'avoir une anse unique d'une forme différente de celles du vase précédent. C'est une anse rubanée qu'il est difficile de décrire précisément car les ruissellements le long du chevet Sud de la tombe ont fortement dégradé cette partie du vase. Ces deux poteries n'ont aucun décor.

Il est impossible de dissocier les deux dépôts funéraires, il y a donc contemporanéité certaine entre les deux vases.

Le premier est typique du Peu-Richardien et bien connu dans la région.

Le deuxième, par contre, est très particulier par son moyen de préhension : anse rubanée unique partant près du bord et arrivant sur la partie large de la panse. Ce genre de vase avec ce type d'anse ne semble pas avoir de parallèle dans la région et il faut lui chercher des affinités bien plus lointaines (Portugal, Sud de l'Espagne avec des vases de type El Argar).

S'il est difficile de faire des comparaisons avec le matériel que le Dr GUERIN avait découvert de 1928 à 1930 dans les sépultures lors de ses fouilles sur la partie "habitat" de l'éperon, il est par contre intéressant de faire des comparaisons de structures. En effet, les cinq sépultures qu'il avait trouvées présentaient un muret de pierres sur le seul côté Sud, comme dans cette nouvelle tombe. Dans les sépultures découvertes par G. GUERIN, les corps étaient allongés sur le dos, position totalement différente de celle de la dernière tombe, mais il faut noter le caractère individuel des sépultures découvertes vers 1930, alors que nous avons cette année une sépulture double avec un évident souci de symétrie. Notons quand même que dans un article paru dans le bulletin de la Société Préhistorique Française en 1930, G. GUERIN faisait le rapprochement entre les tombes qu'il avait découvertes et "les tombes dites "à murets" de la région de l'Argar en Espagne".

IV) LE TUMULUS (Fig. 1)

La masse du tumulus enveloppant la tombe est composée d'une terre très fine, qui pourrait faire penser à une terre "tamisée", s'il n'y avait pas la présence de très nombreux tessons de poteries, d'os d'animaux souvent brûlés, d'éléments en silex et en opale-résinite, de fragments de haches polies et de coquillages (Fig. 3, 4, et 5). Cette terre est caractérisée par deux niveaux :

1. à la base, sur le lit de cailloux, une épaisseur homogène de terre noire, cendreuse (de 20 à 25 cm d'épaisseur) enveloppant la tombe sans la couvrir ;
2. sur cette terre noire, un niveau de terre rougeâtre, parsemée de mouchetages argileux, couvrant à l'origine la tombe. Cette terre de couverture a une forme de dôme très aplati en son centre. Nous ne connaissons

les limites de cette couche que du côté S-E et au N-O et seulement en des points très réduits ; la forme du tumulus n'est donc pas encore connue, il faudra poursuivre la fouille dans cette optique. Toutefois, le secteur Est nous montre une épaisseur de terre importante, ce qui nous fait penser que nous ne sommes pas très proches de la limite du tumulus.

La terre du tumulus, terre très fine mêlée de nombreux vestiges, pourrait fort bien provenir d'une zone d'habitat.

V) CONCLUSION

On peut estimer que ce tumulus fut construit aux alentours de 2500 ans avant Jésus Christ et il est vraiment rare qu'une sépulture de cette époque se soit conservée intacte jusqu'à nos jours. D'autre part, cette tombe n'ayant apparemment pas perturbé les niveaux inférieurs, nous devrions retrouver au-dessous des vestiges chasséens (comme au fond du fossé de défense) et obtenir ainsi une stratigraphie intéressante pour le Centre-Ouest Atlantique.

Patrice BIROCHEAU

Jean-Marc LARGE

BIBLIOGRAPHIE

- GUERIN G. (1930) - La station Néolithique des Châtelliers du Vieil-Auzay, près de Fontenay-le-Comte. Revue du Bas-Poitou
- GUERIN G. (1930) - Une station du cuivre à Auzay, près de Fontenay-le-Comte. Bulletin de la Société Préhistorique Française, t. 27
- JOUSSAUME R. (1972) - Les fouilles du Dr. GUERIN sur l'éperon des Châtelliers du Vieil-Auzay. Bulletin de la Société Préhistorique Française, t. 69, Etudes et Travaux 1
- BURNEZ C. (1976) - Le Néolithique et le Chalcolithique dans le Centre-Ouest de la France. Mémoire de la Société Préhistorique Française, t. 12
- JOUSSAUME R. (1978) - Céramique des Châtelliers du Vieil-Auzay au Musée de Fontenay-le-Comte. In "Chronique Archéologique", Annuaire de la Société d'Emulation de la Vendée
- BIROCHEAU P. (1979) - L'éperon barré des Châtelliers du Vieil-Auzay. Bulletin du Groupe Vendéen d'Etudes Préhistoriques, N°2
- BIROCHEAU P. / LARGE J.M. (1980) - L'éperon barré des Châtelliers du Vieil-Auzay dans son environnement géographique. Bulletin du Groupe Vendéen d'Etudes Préhistoriques, N°3

LEGENDE DES PLANCHES DE MATERIEL ARCHEOLOGIQUE

Fig. 3 : vestiges de la zone remaniée au-dessus du tumulus

Silex : 1,7 : armatures de flèches à tranchant transversal ;
3 : armature de flèche perçante ; 4 : fragment de lame

Poterie : 2 : fragment de vase à col droit ; 5 : fragment de vase à fond plat ; 6 : anse tunnelée

Fig. 4 : matériel archéologique du tumulus

Silex : 7 : fragment de lame

Opale-résinite : 4,6 : fragments de lamelles

Poterie : 1 : vase à décor incisé sur la panse ; 2,3 : bords de vases globuleux ; 5 : fragment de vase à fond plat

Fig. 5 : matériel archéologique du tumulus et de la tombe

Silex : 9 : armature de flèche à tranchant transversal

Opale-résinite : 2,6,7,8 : lamelles

Cristal de roche : 3 : fragment de lamelle

Poterie : 1,4 : boutons de préhension ; 5 : vase avec cordon horizontal en relief ; 10 : vase à fond plat.

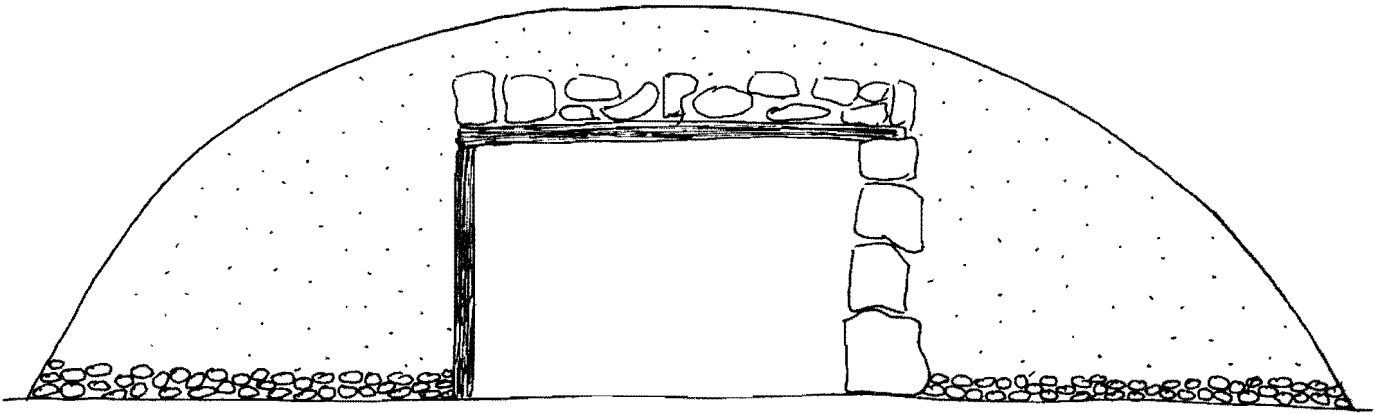


Fig.1 : Coupe schématique du tumulus et de la tombe

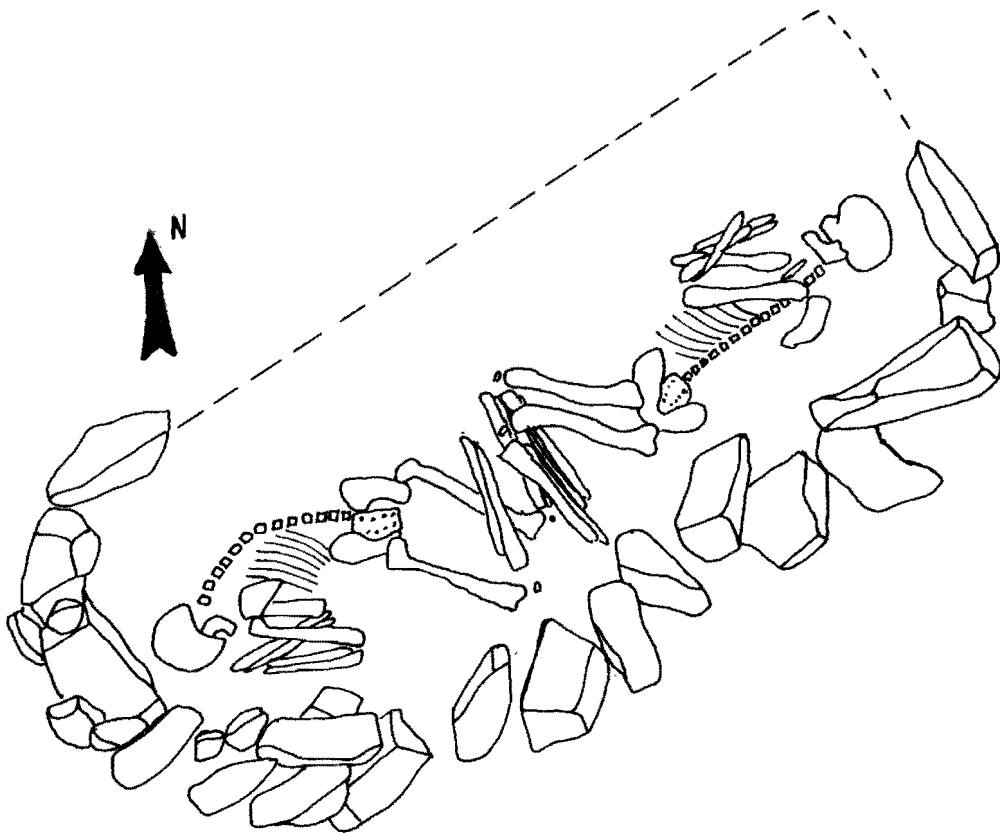


Fig.2 : Position des ossements dans la tombe

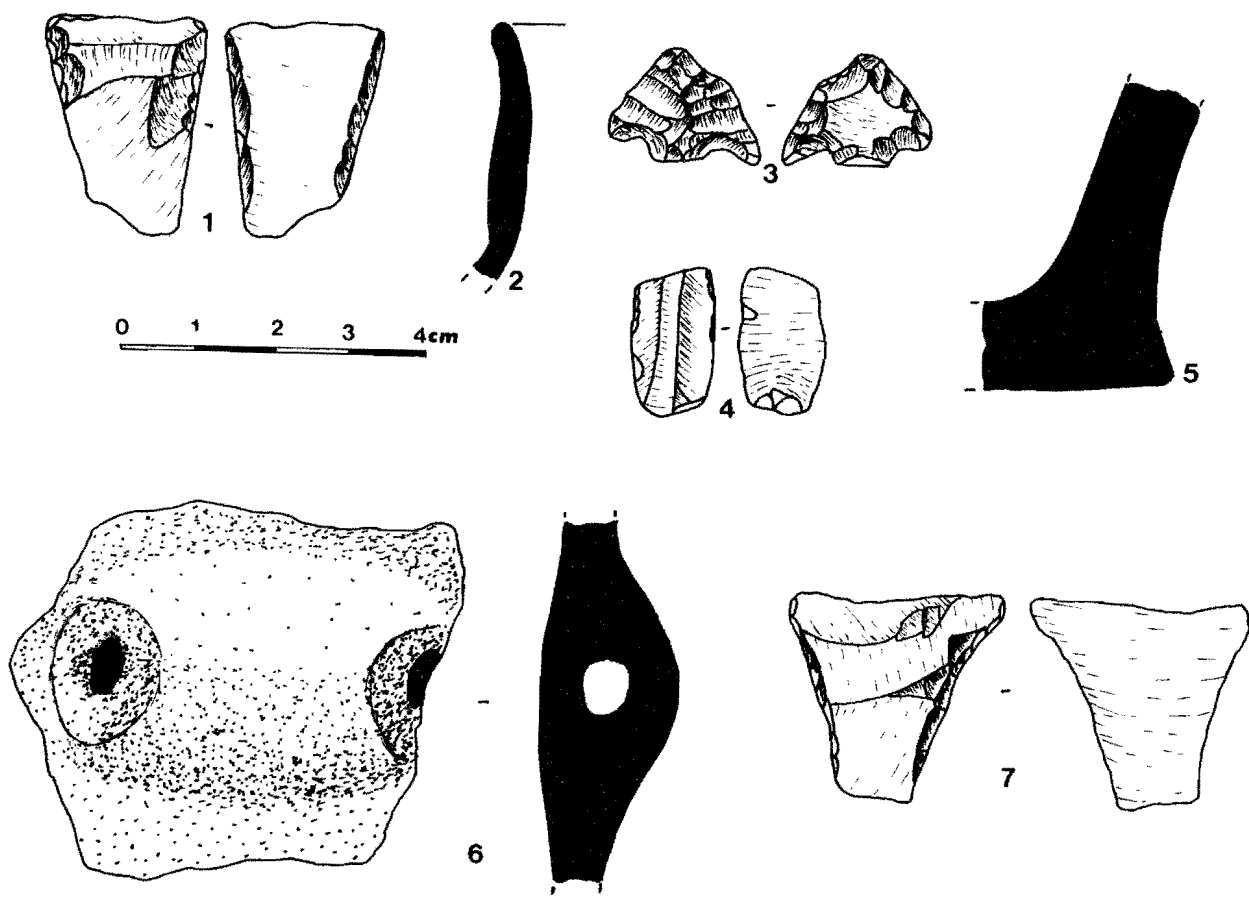


Fig.3 : Vestiges de la zone remaniée au-dessus du tumulus

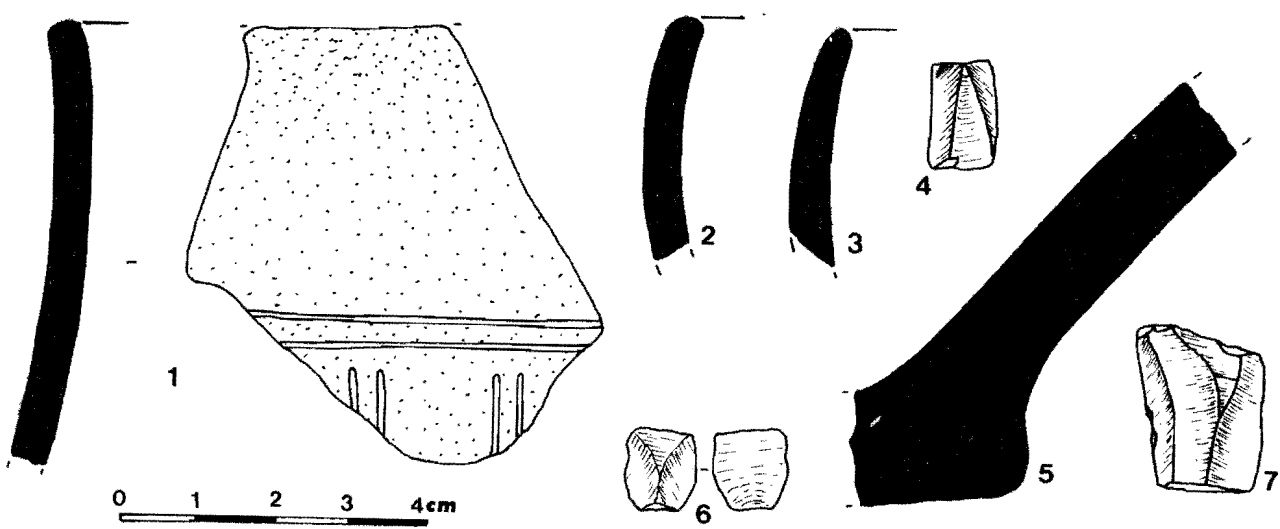


Fig.4 : Matériel archéologique du tumulus

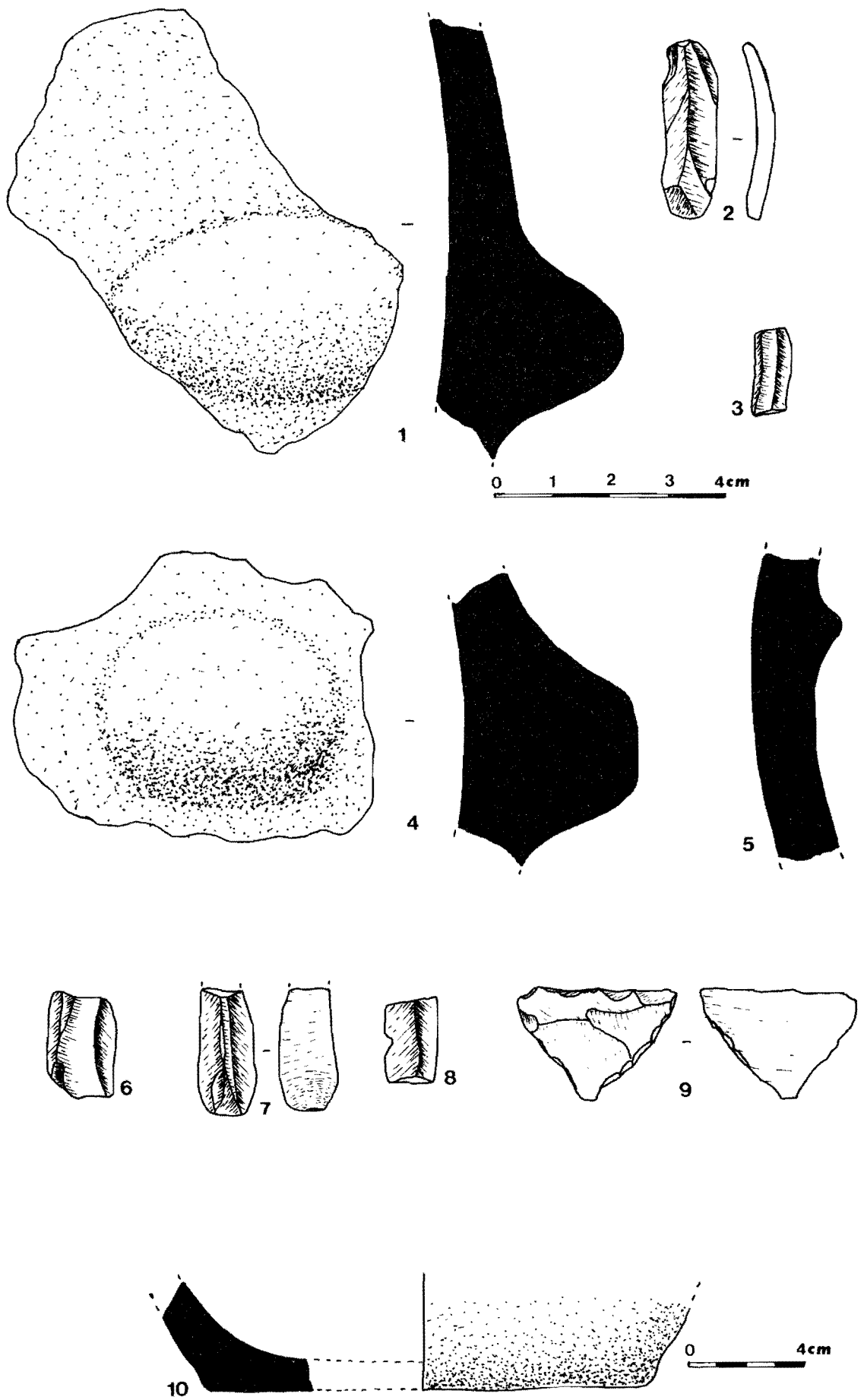


Fig.5 : Matériel archéologique du tumulus et de la tombe

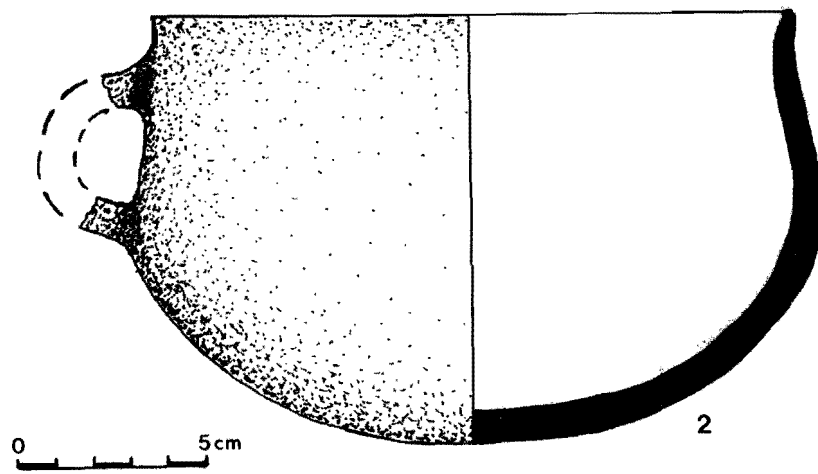
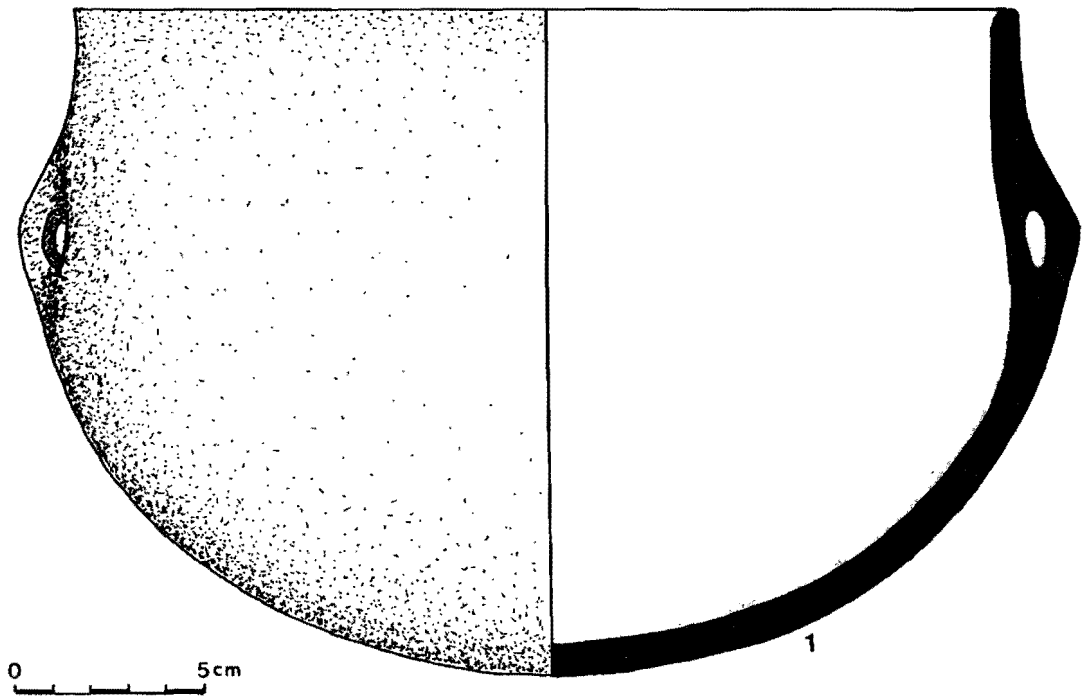


Fig.6 : Les poteries déposées dans la tombe